

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Cadre de vie, traitement des déchets, eau et assainissement

■ Séance du 13 Décembre 2018

8834

■ Budget Eau - Ajustements des montants de trois opérations budgétaires dans le cadre du budget primitif 2019 pour le Conseil de Territoire Marseille Provence

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Dans le cadre du budget primitif 2019, il est proposé d'ajuster les montants de trois opérations budgétaires conformément aux dispositions suivantes afin de permettre le lancement de procédures de commandes ou d'appels d'offres.

Sous politique	Code opération	Commune	Libellé d'opération	AP initiale	Ajustement d'AP	AP globale
F170	2015101800	CT	Travaux distribution 2015/2019	8 200 000	+ 250 000	8 450 000
F170	2015101200 (ancienne 2015/00012)	Sausset	Réservoir Sausset	300 000	+ 100 000	400 000
F170	2015102200 (ancienne 2015/00022)	CT	Etudes distribution 2015/2019	700 000	- 350 000	350 000
TOTAL F170				9 200 000	0	9 200 000

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération PEDD 039-722/15/CC du 19 février 2015 portant sur l'approbation des affectations d'opérations génériques nouvelles liées à la distribution de l'eau ;
- La délibération PEDD 051-734/15/CC du 19 février 2015 portant sur l'approbation de la création d'une opération d'investissement Eau – Etudes distribution ;
- La délibération PEDD 052-735/15/CC du 19 février 2015 portant sur l'approbation de la création des opérations d'investissement pour la distribution d'eau potable 2015-2019 des communes de Marseille Provence Métropole ;
- La délibération PEDD 060-744/15/CC du 19 février 2015 portant sur l'approbation de la création de l'opération d'investissement Sausset acquisition de parcelle – Réservoir ;
- La délibération PEDD 002-915/15/CC du 10 avril 2015 portant sur l'approbation de trois affectations d'opérations spécifiques nouvelles liées à la distribution de l'eau ;
- L'information au Conseil de Territoire Marseille Provence du 11 décembre 2018.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de procéder à des ajustements de trois opérations budgétaires du budget annexe de l'eau du Conseil de Territoire Marseille Provence

Délibère

Article 1 :

Sont approuvés les ajustements des opérations budgétaires suivantes :

Sous politique	Code opération	Commune	Libellé d'opération	AP initiale	Ajustement d'AP	AP globale
F170	2015101800	CT	Travaux distribution 2015/2019	8 200 000	+ 250 000	8 450 000
F170	2015101200 (ancienne 2015/00012)	Sausset	Réservoir Sausset	300 000	+ 100 000	400 000
F170	2015102200 (ancienne 2015/00022)	CT	Etudes distribution 2015/2019	700 000	- 350 000	350 000
TOTAL F170				9 200 000	0	9 200 000

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe de l'eau du Conseil de Territoire Marseille Provence 2019 CT1 – Chapitres 2015101800, 2015101200 et 2015102200 - Sous Politique F170.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Eau et Assainissement
GEMAPI

Roland GIBERTI